



BÉTON IMPRIMÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES
BÉTON PRÊT À L'EMPLOI 4

LE PRODUIT ET SES APPLICATIONS

Le béton imprimé est un béton dont la surface est réalisée par estampillage du béton frais afin d'obtenir un effet esthétique spécifique.

Le choix des empreintes est particulièrement vaste, allant de motifs rustiques à des formats de dalles divers. Le cas échéant, un colorant peut encore être ajouté dans la masse ou à la surface, offrant des possibilités créatives originales.

Le béton imprimé trouve de nombreuses applications dans l'aménagement de revêtements décoratifs autour de bâtiments privés (allées, parkings, terrasses, piscines, ...) ou l'embellissement d'espaces publics (places, chemins pour piétons, centres de villages).

Le béton imprimé coloré présente une visibilité accrue et convient dès lors tout particulièrement pour les zones-refuge, les piétonniers, les places de stationnement, les ronds-points, etc.



EXEMPLE DE SPÉCIFICATION TECHNIQUE

Le béton imprimé est généralement produit conformément aux spécifications suivantes :

- Classe de résistance : de min. C30/37 à C40/50
- Domaine d'application: Béton armé ou non armé
- Classe d'environnement :
 - ▶ de EE1 à EE4 pour l'extérieur (standard)
 - ▶ de ES1 à ES4 en zone côtière
- Dmax : généralement 22 ou 32 mm
- Type de ciment : généralement CEM III/A 42,5 N LA
- Consistance : généralement S3
- Eventuellement, addition de fibres de polypropylène pour éviter le retrait plastique

La réussite d'une réalisation en béton imprimé dépend de la bonne adéquation du processus de production et de logistique avec les opérations de mise en œuvre. Prenez contact avec la centrale à béton de votre choix pour prendre de bonnes dispositions en termes de suivi des livraisons, de délai de mise en œuvre du béton.

AVANTAGES

Les compositions de béton imprimé peuvent être mises au point pour chaque projet par des spécialistes du béton. Les proportions des matières premières qui le constituent sont dès lors optimales pour cette finition de surface particulière.

Il est préférable que l'addition de colorants dans la masse s'effectue à la centrale à béton, c'est-à-dire au cours du processus de malaxage. Ce procédé permet d'obtenir la couleur la plus homogène possible, sans porter atteinte aux variations de coloris inhérentes à un matériau naturel tel que le béton.

Le béton a déjà largement fait ses preuves comme matériau de finition des chaussées et de revêtements industriels. Par ailleurs, le béton est antidérapant et particulièrement facile d'entretien (pas de mousse ni d'herbes).

POINTS D'ATTENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du béton imprimé mérite une attention toute particulière :

- Couler soigneusement le béton et le lisser. Si d'application, mélanger le colorant dans la surface de béton frais et lisser une nouvelle fois (au moyen d'une large taloche).
- Appliquer la poudre de décoffrage sur la surface (min. 150 g/m²).
- Imprimer la surface par voie d'estampillage.
- Protéger la surface finie contre une dessiccation rapide au moyen d'un film plastique ou d'un produit de cure.
- Éviter une mise en œuvre à de hautes températures et en plein soleil.

Seule une entreprise spécialisée peut assurer la mise en œuvre d'un béton imprimé. La livraison du béton imprimé se fera toujours en concertation préalable avec la centrale à béton, afin d'assurer une préparation maximale de la phase de bétonnage.



Veillez vous référer à votre architecte pour la spécification complète à reprendre au cahier des charges afin qu'elle soit adaptée à votre projet e.a. en fonction de l'application visée et du mode de mise en œuvre prévu.